

d'un joint de strate, l'opposition s'effectue avec tout le corps tandis que les kits ont tendance à trop se coincer; une étroiture horizontale de 1 m aboutit après un coude sur la droite à une petite salle; le méandre se poursuit alternant étroitures et progression en dents de scie, l'actif quant à lui s'écoule au fond, trop étroit pour les spéléos; une nouvelle étroiture verticale signalée par une flèche (ne pas louper) livre accès à la dernière portion du dénoyauteur qui se termine par un P 7 (corde facultative). On délaisse l'actif pour l'équipement hors crue du P 14 qui suit. A sa base, l'eau s'engouffre dans un conduit vertical (non descendu) tandis que l'on poursuit par un P 15 fossile très ventilé au départ: ce courant d'air nous a incité à fouiner au dessus du puits précédant très proche, sans résultat.

Au bas du P 15 fossile s'engouffre dans le méandre très étroit, reste au fond et dégringoler un P 3 (départ étroit), si l'on reste en hauteur on se retrouve alors bientôt dans la galerie de la Suite Logique.

Vient le puits de la Margelle (P 20 fossile), une courte descente dans une galerie déchiquetée et enfin une lucarne que l'on passe à quatre pattes pour se suspendre à la main courante de 6 m qui permet de descendre le P 6 hors cascade; en effet, à ce niveau, l'arrivée d'eau en hauteur (sup. à 15 m) déclenche un véritable ouragan lors des crues, le passage est alors infranchissable. Nous rééquiperons le puits suivant hors-crue (puits de la Tomate 36 m), suit une rafale de petites verticales (P 8, P 6, P5 même corde), un passage bas en méandre, le P 35 et le P49 (puits du gour qui fuit, puits du rat). Malgré une traversée sur spit de 4 m au départ du P 35, celui ci reste arrosé sur toute sa section; le P 49 fossile quant à lui, demeure relativement dangereux à cause des plaques qui se détachent de la paroi lors des passages; cependant cette partie du gouffre recèle de nombreux départs prometteurs ... (lucarnes, pont rocheux).

A l'éboulis pentu du P 49 succède une trémie (miroir de faille bien visible) où l'on se faufile pour déboucher au départ du puits des Romains (P 102 cote - 395) arrosé suivant la saison; fractionné trois fois il livre accès à la partie terminale du gouffre: P 8, P 4, P 5 et R 3 surplombant le siphon terminal étroit (cote - 529). Un départ à la base du P 4 donne, après 60 m de boyau, sur des châtières en cours de désobstruction où circule le courant d'air.

FICHE D'EQUIPEMENT.

R 6 (1)	C 12	A.N.	Arbre
P 12 (1)	C 20	2 spits 1 spit (-3)	
P 15 (1)	C 27	2 spits 1 spit (-5)	Rive gauche Traverser latéralement sur rive droite.
P 3 (1)	C P	1 spit	
R 4 (1)	C 10	1 spit MC 3 m 1 spit	Eq. facultatif.
P 8 (1)	C 10	2 spits	
R 3 (1)	C 4	1 spit	Eq. facultatif
P 20 (1)	C 25	2 spits 1 spit (- 1)	
P 30 (1)	C 35	2 spits 1 spit (- 10)	
P 7	C 10	2 spits	Ne pas descendre au fond.
P 14	C 25	1 spit MC 4 m 2 spits	

P 15	C 18	2 spits	
P 3	C 4	1 spit	Départ en étroiture
P 20	C 30	1 spit MC 4 m 1 spit 1 spit (-1) 1 spit (-17)	Facultatif.
P 6	C 18	A.N. M C 6 m (2 spits) 1 spit	Arrosé rive gauche après la lucarne.
P 36	C 40	2 spits 1 spit (- 6)	Eq. au bout et en haut du méandre étroit jusqu'au fractionnement. Arrosé vers la fin.
P 8 P 6 P 5	C 30	1 spit + 1 spit 1 spit (- 7)	Verticales séparées de plateformes. Eq. rive droite. Arrosé.
P 35	C 44	2 spits MC 5 m (2 spits) 1 spit (- 1)	Arrosé.
P 49	C 55	2 spits 1 spit (- 11) 1 déviation 1 spit (-30)	Lame rocheuse.
P 102	C 112	2 spits 1 spit (-27) 1 spit (- 50) 1 spit (- 80)	Vire (spit au bout) Facultatif.
P 8	C 15	A.N. (sangles) 1 spit	
P 4	C 5	1 spit	
P 5	C 7	A.N.	Pont rocheux
R 3	C 4	1 spit	Eq. facultatif.

(1) Tous ces puits peuvent se recouvrir de glace amarrages et cordes compris.

EXPLORATIONS 83-84.

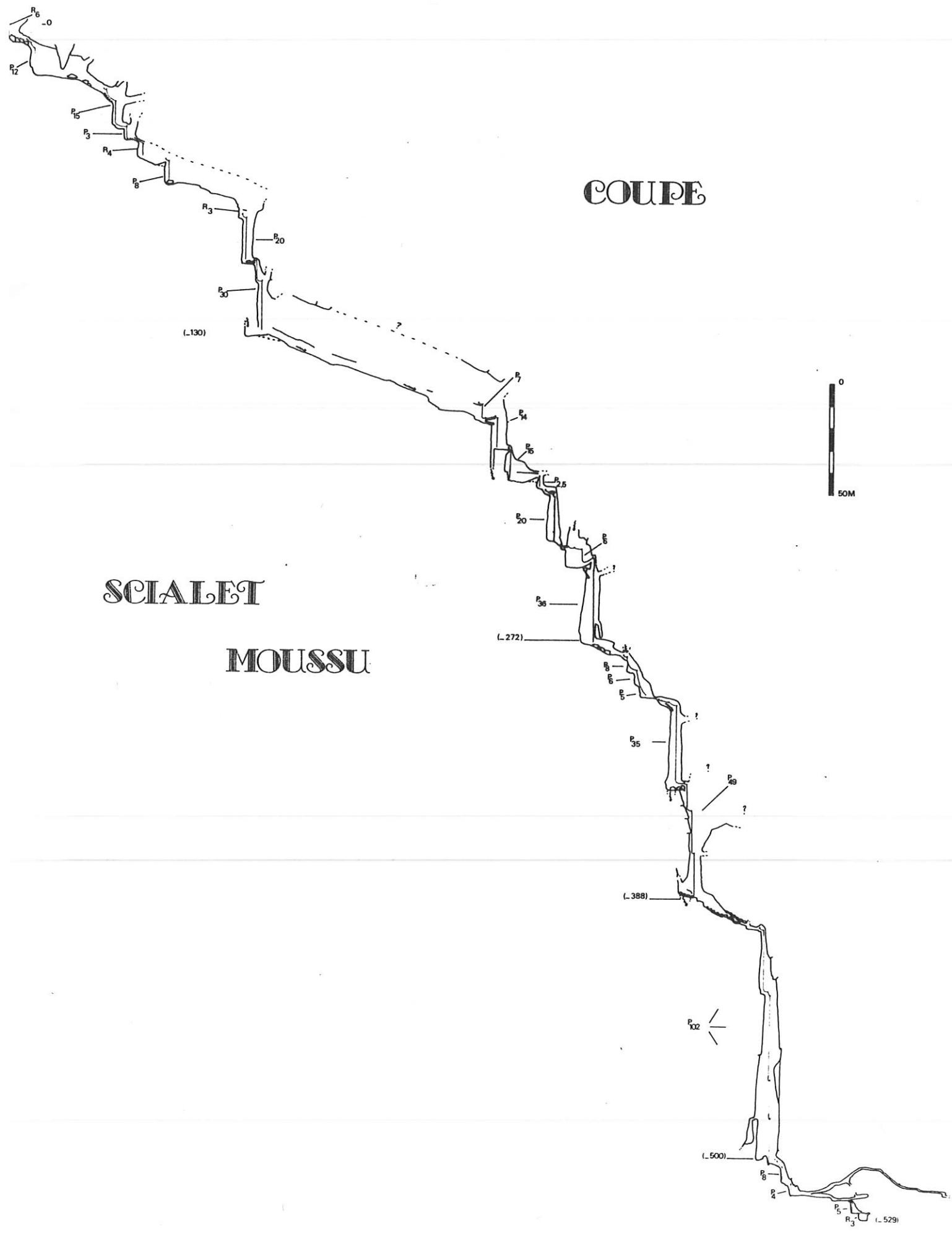
- 25.12 83: Equipement jusqu'à - 130 m. L. et P. SOUVION, P. QUERTIER, G. CHARPENTIER. tpst: 3 H.
- 07.01.84: Equipement jusqu'au puits de la Tomate. Topo → fin du dénoyauteur. A.M. BARBE, M. ROUX, C. ROUX, P. SOUVION. tpst: 14 H.
- 14.01.84: Ballade jusqu'au puits de la Tomate. L. et P. SOUVION, P. QUERTIER, G. CHARPENTIER, Spéléo Club du Havre. tpst: 7 H.
- 22.01.84: Equipement jusqu'au fond. M. FAUQUE, M. ROUX, P. SOUVION. tpst: 19 H.
- 12.02.84: Découverte du boyau ventilé au fond, début désobstruction. Pendule dans le P 102 R.A.S
C. MORLE, G. CHARPENTIER. P. QUERTIER, P. SOUVION. tpst: 10 H.

- 25.03.84: Topo du fond; désobstruction dans le boyau ventilé, arrêt sur laminoir. M. FAUQUE, M. ROUX, COURPIS fils, Raphaël X, P. SOUVION. tpst: 20 H.
- 08.04.84: Topo fin dénoyauteur → fond; désobstruction au laminoir, suite trouvée dans la trémie au dessus du P 102, arrêt sur peur. tpst: 16 H. L. et P. SOUVION, M. FAUQUE, Raphaël X.
- 14.04.84: Pliage des cordes en haut des puits arrosés (crues de printemps). P. GORY, B. DEGONCOURT, J.P. BARRIERE. tpst: 10 H.
- 27.04.84: Réseau en crue, escalade à - 130, remontée de 25 m; T. KRATTINGER, D. HAFFNER, arrêt sur haut de méandre. Escalade à la fin du dénoyauteur (25 m); C. MORLE, P. SOUVION, arrêt sur haut de méandre. Escalade au dessus du puits ébouleux. G. CHARPENTIER, P.SOUVION. tpst: 8 H.
- .05.84: Réseau en crue, arrêt au P 36. C. MORLE, P. SOUVION. tpst: 4 H.

COUPE

SCIALET

MOUSSU



L'AFFAIRE DU TRISOU

ANNE MARIE BARBE.

Pour le C.D.S. 26.

Les 20 et 21 octobre 1984, la Société de Spéléo Secours de l'Isère procéda à l'élargissement, par forages et explosifs, du méandre de 50 mètres, joignant les 2 premiers puits du scialet du Trisou (Vercors- Isère). Ce méandre, situé à - 30 seulement, était particulièrement beau.

Les arguments qui furent invoqués, pour justifier une telle destruction, sont les suivants, mais signalons qu'aucun d'entre eux ne nous a paru justifier une telle destruction:

- Prévention en cas de secours, une civière ne pouvant passer facilement les virages de ce méandre.

Cet argument appelle quelques réflexions: D'une part, ce méandre quoique "égyptien", ne présentait aucune étroiture. Il était parcouru par les spéléos depuis 1930 sans que jamais le besoin d'élargissement ne se présente. Par ailleurs, nombreux sont les gouffres ou les grottes où une civière ne passe pas: doit-on, dans ce cas, tous les transformer en galeries de mines ? La meilleure des préventions ne consisterait-elle pas à ne plus descendre sous terre ? Attention, ce genre d'incidents est dangereux pour la pratique future de la spéléo.

- Entraînement des artificiers secouristes.

Le C.D.S. 26, quant à lui, estime que cet argument ne tient pas; les gouffres ne manquant pas où les artificiers pourraient s'entraîner sur des conduits impénétrables au commun des mortels.

Cependant, ce n'est pas l'avis du Président de la S.S.S.I. qui estime, quant à lui, que les exercices "en situation" sont nécessaires, afin d'apprendre à obtenir de meilleurs résultats avec moins de "casse" dans la cavité.

Le C.D.S. 26, lors de son Assemblée Générale du 1er Décembre 1984, a voté à l'unanimité une motion condamnant le dynamitage du Trisou. Afin que de telles destructions ne se reproduisent pas, le C.D.S. 26 a invité tous les spéléos de la Région Rhône Alpes avec l'accord du Comité Régional de Spéléo, à un débat public qui s'est tenu le 7 Décembre à la MJC du Fontanil, près de Grenoble, et dont voici le compte-rendu:

" 1/ L'action entreprise au Trisou pouvait répondre à plusieurs objectifs:

A/ Entraîner les secouristes au recalibrage des passages. Philippe DIDIGNET et Henri-Jacques SENTIS nous assurent que ces expérimentations sont nécessaires, et qu'elles ne peuvent être substituées ni par le seul forage de trous non minés, ni par un forage en roche pleine, techniquement différent. Baudoin LISMONDE fait remarquer que, si l'on admet cette nécessité, il faut tenir compte de la motivation des artificiers secouristes et ne leur imposer ni une trop longue approche, ni un recalibrage qui ne déboucherait sur rien.

B/ Préparer un éventuel sauvetage ultérieur, dans un trou fréquenté. Baudoin LISMONDE, tout en se portant défenseur de l'intégrité des cavernes, remarque la subjectivité du débat: Planter un spit, n'est ce pas déjà préparer un secours et dénaturer le trou ? Admettant tout de même une "gradation" dans les dégradations, plus ou moins choquantes, destructives et irréversibles, l'assemblée réunie, unanimement, le recalibrage d'un passage dans le but de faciliter une opé-

ration de secours ultérieure, ou un exercice secours.

2/ Nous avons donc voté, à l'unanimité, la motion suivante:

"Nous nous opposons à tout élargissement, dans une cavité, dans un esprit de préparation à un éventuel secours.

Cependant, les équipes de spéléo secours peuvent devoir s'entraîner au recalibrage des passages. Nous admettons ces entraînements en site réel, sous réserve qu'ils fassent l'objet d'une concertation préalable."

3/ Marie Anne GIBERT doit présenter le problème, ainsi que nos discussions, au conseil fédéral. Nous en attendons un élargissement du débat, et des décisions, ou recommandations, plus précises, à l'échelon national."

Ajoutons que, pour le C.D.S. 26, la motion ci-dessus est un compromis. En effet, ce soir là, par un malheureux concours de circonstances, aucun conseiller technique n'était présent pour apporter la contradiction sur le plan technique au Président de la S.S.S.I. Ce soir là encore, seules 15 personnes étaient présentes. Que dire ? Les spéléos ne se sentent-ils pas concernés ?

Certaines réactions lors de la réunion E.F.S. de Lyon, courant Janvier 1985, semblent le prouver. Ce jour là, en effet, le C.D.S.26, par l'intermédiaire de son président, demanda des précisions sur le stage de Désobstruction organisé par le Comité Régional sous la responsabilité de R. COURBIS. Le C.D.S. 26, qui doit envoyer plusieurs stagiaires, souhaitait que les exercices pratiqués n'aient pas pour objet l'agrandissement de la cavité toujours dans l'objectif d'un éventuel secours. Peu de gens semblaient intéressés, de même lors du Conseil Fédéral du 8 Décembre 1984. La question de l'agrément du stage fut évoquée. Or, fin Février 1985, à l'heure où nous écrivons cet article, un courrier du Comité régional concernant ce stage ne nous donne toujours pas de réponse sur cette question là. Dans le programme du stage, on peut lire que le Samedi 9 Mars 1985 après midi, aura lieu un tir en cavité avec désobstruction réelle.

Cette seule information, sans plus de précisions, nous inquiète d'autant plus qu'il semblerait que les spéléos Ardéchois pratiquent depuis longtemps le "dynamitage préventif".

Spéléo, réveille-toi, tu es concerné: d'une part par le problème d'éthique soulevé par toute désobstruction mais aussi par le risque que te font courir dans le futur, ceux qui veulent à tout prix éviter l'accident. L'intention est louable, mais toi spéléo, pourquoi vas-tu sous terre ? N'oublie pas la finalité première de cette activité que nous aimons: faire de la première, connaître, explorer....

Souhaites-tu pratiquer la spéléo dans une cavité aménagée, aseptisée ?

Attention ! le C.D.S. 26 pense que seule une prise de conscience collective de ce genre de problème, nous prémunira pour l'avenir des dangers évoqués ci-dessus.

C.D.S SERVICE

BUREAU DU C.D.S:

PRESIDENT: Thierry MALEVAL,
VICE PRESIDENT: Christophe AUBERT,
SECRETARE: Jean Louis GUINET, Anne Marie BARBE,
TRESORIER: Claudine THIAULT, Jean REVERBEL.

Pour tout contact, écrire au secrétariat du C.D.S. DROME, Maison du Parc et de la Spéléologie, 26 420 LA CHAPELLE EN VERCORS.

ANNUAIRE:

- ASSOCIATION PLEIN AIR VERCORS, 1 rue Premier 26 100 ROMANS,
- M.A.S.C., Maison des sociétés local N°20 26 200 MONTE LIMAR,
- GROUPE SPELEO VALENTINOIS, 12 cote ST Martin, 26 000 VALENCE,
- URSUS SPELEUS, Mr AUBERT Bernard, St Julien en St Alban, 07 000 PRIVAS,
- SPELEO CLUB du VERCORS, Maison du Parc et de la Spéléologie, 26 420 LA CHAPELLE EN VERCORS,
- SPELEO CLUB des AMIS de la GERVANNE, Mr GORY Patrice Beaufort sur Gervanne, 26 420 CREST,
- SPELEO CLUB MOTTOIS, Mrs MORENAS Pierre et Alain Route de Vaison, 26 110 MIRABEL AUX BARONNIES,
- DOLICHO, Mr SPERANDINI Bruno, Rue Lajaurie, 26 270 LORIOL,
- SPELEO CLUB des DERBOUS, HENNINGER Jean Pierre, 34 390 BRANTES,
- SPELEOLOYS, MASSON Claude, Quartier des Chappus, 26 230 GRIGNAN,
- SPELEO CLUB des TROGLOBIES CRESTOIS, POUZIN Yves, 14 rue de Rochefort, 26 400 CREST.
- BRANDANI Myriam, CADDEDU Giovanni, Les Michalons, St Martin en Vercors, 26 420 LA CHAPELLE EN VERCORS.
- MARTINEZ Daniel, Ecole de Rencurel, 38 680 PONT EN ROYANS.
- BILLAUD Yves, 4 rue de Chante Bise, 26 400 MONTE LIMAR.
- AVIOTTE Serge, La Chevrière, Puy St Martin, 26 200 MONTE LIMAR.
- RAYLLON Claude, St Vincent, la Commanderie, 26 300 BOURG DE PEAGE.
- LAPIERRE Guy, Recoubeau, 26 310 LUC EN DIOIS,
- VIGNON Daniel, Le Briac, St Martin en Vercors, 26 420 LA CHAPELLE EN VERCORS.
- BESSON CHARVET Yvane, Rue de la Poste, 26 700 GARDE ADHEMAR.
- GRANJON Jean Louis, 1 Rue Peyrière, 26 400 CREST.
- DUMOULIN Dominique, C.N.S., St Martin en Vercors, 26 420 LA CHAPELLE EN VERCORS.
- BOSSE Jean Louis, Le Haut Plan, SOUZET, 26 740 MONTE LIMAR.
- KRATTINGER Thierry, N°15 Les Espaces, Rue A. Nobel, 26 100 ROMANS.
- MALEVAL Thierry, 19 Rue Jean Moulin, 26 000 VALENCE.
- COMBE Hervé, Chemin des Meyères, 26 200 MONTE LIMAR.
- GONTARD Jean Yves, 72 Rue Camille Buffardel, 26 150 DIE.
- GRANDQUILLER Michel, Les Monts du Matin, 36 Allée A. Dumas, 26 000 VALENCE.
- MOULLIER Christian, 22 Rue de la Résistance, 26 200 MONTE LIMAR.

